

Diagonales : Vers le tutoiement obligatoire ?

Un curieux constat a été fait : le bilan carbone est meilleur dans les entreprises où l'on se tutoie. Les experts sont partagés quant aux causes de ce phénomène. Chez les ingénieurs, on observe que l'usage du "tu" réduit la longueur des emails et limite les formules de politesse, diminuant d'autant le besoin en ressources informatiques. Pour les sociologues, le tutoiement irait de pair avec une responsabilisation accrue. Enfin, certains spécialistes du management mettent en avant la prévalence de la culture anglo-saxonne – gage de sur-performance – dans les entreprises les plus habituées au tutoiement.

Sur la base de ce constat, la Commission européenne a recommandé à l'ensemble des pays francophones de l'UE de rendre le tutoiement obligatoire. En France, un décret du 18 brumaire an II (8 novembre 1793) a rendu l'usage du tutoiement obligatoire entre tous les citoyens français, quels que soient leur métiers, fonctions ou positions hiérarchiques. Il a été aboli après la chute de Robespierre. Une idée à reprendre, avec bravitude, par la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie ?

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com